



Recherche en bref



L'ÉVALUATION DE RISQUE RÉCIDIVE CHEZ LES DÉLINQUANTS SEXUELS AUTOCHTONES

Question : Les mêmes facteurs de risque s'appliquent-ils aux délinquants sexuels autochtones et non autochtones?

Contexte : Malgré la quantité de preuves empiriques appuyant les facteurs de risque et les échelles d'évaluation des risques pour les délinquants sexuels, les recherches ont été menées avec des échantillons de délinquants principalement Blancs. Étant donné le grand nombre de délinquants autochtones dans le système correctionnel canadien, il est important de savoir si les échelles d'évaluation des risques élaborées et validées en fonction des délinquants non autochtones s'appliquent aussi aux délinquants autochtones.

Les recherches antérieures indiquent qu'il existe des différences importantes entre les délinquants sexuels autochtones et non autochtones en ce qui concerne les facteurs criminogènes associés à la récidive générale et sexuelle. Comparativement aux délinquants sexuels non autochtones, les délinquants sexuels autochtones présentent plus de facteurs de risque liés à un comportement antisocial, comme plusieurs démêlés avec la justice et des problèmes de toxicomanie. D'autre part, ils présentent moins de facteurs de risque associés aux crimes sexuels, comme les préoccupations sexuelles et les intérêts sexuels déviants.

Il est important, pour les évaluateurs prenant part à l'évaluation des risques effectuée auprès des délinquants sexuels autochtones, de savoir si les outils d'évaluation des risques disponibles (et leurs éléments) prédisent la récidive aussi bien pour les délinquants sexuels autochtones que pour les délinquants sexuels non autochtones. Les différences entre les deux groupes en ce qui concerne les caractéristiques liées au comportement criminel (p. ex. intérêt sexuel déviant, toxicomanie) ne signifient pas que les échelles d'évaluation des risques ne peuvent s'appliquer aux délinquants sexuels autochtones. Toutefois, elles devraient certainement inciter les chercheurs à examiner les différences possibles dans l'exactitude des outils d'évaluation des risques pour ce qui est de prédire la récidive.

Méthode : Les délinquants sexuels autochtones et non autochtones de sexe masculin ont été comparés en fonction des éléments et des scores totaux des échelles originales et révisées Statique-99 et Statique-2002 (*Recherche en bref*, 1999, vol. 4, n° 5). Ces échelles Statique sont les plus couramment utilisées dans le monde pour évaluer le risque de récidive. L'étude, qui s'est inspirée de cinq échantillons canadiens indépendants (319 Autochtones et 1 269 non-Autochtones), examinait la mesure dans laquelle les Autochtones différaient des non-Autochtones pour ce qui est des éléments et des scores totaux des

échelles Statique. L'étude examinait en outre la mesure dans laquelle il existait des différences dans l'exactitude des éléments et des scores totaux permettant de prédire la récidive sexuelle.

Réponse : Les délinquants sexuels autochtones ont obtenu un score plus élevé que les délinquants sexuels non autochtones en ce qui concerne les scores totaux et les éléments indicateurs de la criminalité générale, mais ont obtenu un score plus faible relativement aux éléments indicateurs de criminalité sexuelle.

Malgré ces différences, le score total et les éléments de Statique-99 ont permis de prédire la récidive à des degrés d'exactitude semblables pour les délinquants sexuels autochtones et non autochtones. En revanche, des écarts ont été constatés concernant le score total et plusieurs éléments de l'outil Statique-2002 (victime inconnue, surveillance dans la collectivité, années sans infraction avant l'infraction répertoriée et sous-échelles de victimes), le degré d'exactitude des prédictions étant plus faible pour les Autochtones.

Répercussions sur les politiques

1. Comparativement aux délinquants non autochtones, les délinquants sexuels autochtones connaîtraient plus de problèmes de criminalité générale et moins de problèmes de déviance sexuelle. Par conséquent, les programmes destinés aux délinquants sexuels autochtones devraient mettre davantage l'accent sur la criminalité générale que les programmes s'adressant aux délinquants sexuels non autochtones.
2. Les crimes sexuels (déviance sexuelle) prédisent la récidive tant chez les délinquants sexuels autochtones que non autochtones, facteur dont l'évaluation des risques et les programmes doivent tenir compte, quelle que soit l'ethnie.
3. Pour les délinquants autochtones, les indicateurs de crimes sexuels sont plus étroitement liés à la récidive sexuelle que les indicateurs de criminalité générale. Il faut mener d'autres recherches sur la validité des indicateurs de criminalité générale chez les délinquants sexuels autochtones.

Source : Babchishin, K. M., Blais, J. et Helmus, L. (2012). « Do static risk factors predict differently for Aboriginal sex offenders? A Multi-Site Comparison using the Original and Revised Static-99 and Static-2002 Scales », *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, vol. 54, n° 1, pages 1-43.

Pour de plus amples informations

R. Karl Hanson, Ph. D.
Recherche correctionnelle
Sécurité publique Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8
Téléphone : 613-991-2821 | Télécopieur : 613-990-8295
Courriel : Karl.Hanson@ps.gc.ca